

Par son préavis du 25 novembre, l'UNSA a demandé à la Direction de revenir sur sa décision non conforme au statut (de l'avis même de la Directrice).

## IL EST BON DE RETABLIR DES VERITES

La Directrice affirme « Cette nomination, n'est pas du copinage ».

**Difficile à croire** : l'agent a déclaré qu'il n'avait pas postulé sur l'offre, mais que sa hiérarchie l'a fortement invité à le faire.

La Directrice affirme « les permanents du PC sont favorisés aux notations ».

**Faux** : sur 8 permanents, un seul est sur le niveau 2.

La Directrice affirme favoriser les permanents du PC sur des postes d'ADPX.

**Faux** : Les deux dernières nominations (Saint Etienne et SEF) ne concernaient pas des permanents du PC.

La Directrice affirme que de nombreux postes à la qualification D vont s'ouvrir.

**Faux** : La Directrice fait mention des nominations prochaines, qui feront dérouler d'anciens agents de qualification C sur la qualification D tout en restant sur des postes opérationnels.

La Directrice affirme qu'un turn-over aura lieu au PC.

**Faux** : L'UNSA reste sceptique quant à l'engouement dont feront part les agents lors des recrutements du PC si celui-ci n'est pas plus attractif.

La Directrice affirme que les permanents PC dénigrent et découragent les futurs volontaires.

**Faux** : Les permanents font savoir qu'ils gèrent au minimum 25 interventions par jour dans un contexte stressant et sont amenés à prendre des décisions dans l'urgence sans être soutenus ni par leur hiérarchie, ni par les agents de terrain.

**Par conséquent, les permanents PC demandent :**

- un respect du statut
- une reconnaissance de leur travail
- Une reconsidération de leurs demandes de mutation interne
- une politique de notation plus valorisante afin de rendre le PC plus attractif.

